Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 224

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes
Autor: Daucourt, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251599

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 20 avril 1902 N° 224 Cinquième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS 30me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 30me année *LE PAYS*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

L'abbaye de Bellelay avait un traité de combourgeoisie avec Bienne et Berne. Le 18 juillet 1530, l'Abbé Gogniat reçut une lettre du Conseil de Bienne par laquelle on lui annonçait qu'il ne renouvellerait plus l'alliance, disant « que jusqu'ici chaque nouvel Abbé avait donné à l'antéchrist, le pape de Rome, deux ou trois cents gouldes pour sa confirmation ; mais que le Conseil de Bienne ne peut plus souffrir que son abbaye donne rien à l'idole de Rome. Qu'il devait se contenter d'être établi avec le consentement de l'évêque de Bâle, et par conséquent se tenir pour suffisamment confirmé », lui déclarant au reste, « que s'il envoie quelque chose à l'antechrist, c'est à dire au pape, le Conseil de Bienne en exigera le double » [1]. N'y a-t-il pas dans ces paroles autant de prétentions ridicules qu'impertinentes ?

La colère de Bienne contre l'abbaye de Bellelay venait de ce que ce couvent ne voulait pas se convertir à la réforme. Bienne tenait beaucoup à la défection des moines afin d'avoir sa quote-part des dépouilles du monastère. Bienne s'était même habilement arrangée avec le prince-évêque de Bâle pour se partager les biens de Bellelay. Mais le monastère tint bon et conserva énergiquement la foi catholique. Ce marché infâme est resté secret pendant longtemps. Il a été divulgué, en 1802, par le dernier Abbé de Bellelay, Ambroise Monnin, de Bassecourt. Voici ce qu'il écrivait le 23 janvier 1802, au père Pacifique Migy. [2]) Les Biennois tâcheront de faire valoir une convention faite entre leur ville et Philippe, évêque de Bâle, au temps de la réforme, par laquelle ils avaient stipulé, qui si l'abbaye de Bellelay tombait et était dissoute (sans doute en embrassant la réforme, car c'est de quoi il s'agissait alors), tous les biens et revenus de Bellelay, au delà de Pierre-Pertuis, seraient partagés entre le prince-évêque, qui en percevrait les deux tiers et la ville de Bienne un tiers. Cet acte infâme est resté un secret, mais il y a en a un double dans les archives de Bienne dont j'ai vu et lu une copie » [3]).

Farel ayant échoué dans ses projets de réforme à Bellelay et aux Genevez, ne perdit pas courage. Il résolut de gagner les Franches-Montagnes à sa nouvelle doctrine.

Toutefois avant de paraître aux Franches-Montagnes, il essaya ses forces à Porrentruy où il fit une première apparition en 1551. Mais le lendemain de son arrivée dans cette ville il dut prendre la fuite. Aussitôt qu'il apprit la mort de l'évêque Philippe de Gundalsheim, il entreprit une nouvelle campagne à Porrentruy. Il se fit accompagner de Blaurer, prédicant de Bienne et de Beynon, prédicant de Serrières. Il eut quelques partisans, mais, après quelques prêches, il dut quitter cette ville le 18 mars 1554. Blaurer, prédicant de Bienne écrivit à Farel, le 6 avril 1554 pour lui marquer l'état des esprits de Porrentruy. Outre les émotions populaires que le changement de religion y causait, il lui marquait que « le pur Evangile » n'avait pas encore le dessus, que les bourgeois auraient désiré que la ville de Bienne leur eût envoyé des députés pour apaiser les factieux et rétablir la paix. Il lui dit en outre que ceux qui avaient porté la parole de Dieu dans cette ville, en étaient partis, mais qu'ils y devaient retourner.

La classe des prédicants délégua de nouveau, à Porrentruy, Farel et le prédicant de Serrières. Ils s'y firent un parti et nombre de bourgeois avaient adhéré aux nouvelles doctrines. Cependant l'énergique résistance des catholiques, appuyés par les missionnaires Dominicains qu'avait envoyés à Porrentruy l'archevêque de Besançon, déjoua toutes les intrigues de Farel et de ses suppots. Les réformés durent abandonner la ville.

C'est alors que la Classe des prédicants de Neuchâtel envoya au Sénat de Berne une protestation contre les entraves apportés aux prédications intempestives de Farel et du prédicant de Serrières. La Classe implora le Conseil et l'assistance de Leurs Excellences de Berne « afin, disaient-ils, que ce qui était en bons termes ne fût pas totalement ruiné, attendu que ceux de Delémont et des Franches-Montagnes des Bois déclaraient qu'ils embrasseraient la réforme dès

1) Ruchat, p. 196.

2) Le Père Pacifique Migy fut curé de Berne de 1804 à 1808, curé de Porrentruy de 1808 à 1814, victime de son dévouement aux pauvres victimes de la *fièvre des Autrichiens*.

3) Voir Actes de la Société d'Emulation jurassienne, 1863, p. 127.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 19

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

A l'approche de la famille attristée, Renée Calvignac entrevit la scène qui allait se passer.

Fatiguée des impressions déjà ressenties et des luttes soutenues depuis qu'elle était sous la tente, réconfortée néanmoins par l'action sublime qu'elle venait d'accomplir, grâce à la confiance qu'elle avait su inspirer à Alim, elle proposa une sortie à Marie-Louise.

Les jeunes femmes éprouvaient le besoin de respirer une atmosphère pure, de plonger leurs yeux dans l'azur du ciel et de détendre leurs membres engourdis aux chauds rayons du soleil vivifiant, l'air leur manquait dans ce lieu fétide et malsain.

— Nous ne nous éloignerons pas, dit Renée ; je voudrais que tu fusses témoin de l'enterrement.

— Ces gens le souffriront-ils ?... Ils paraissent tellement rigoristes sur l'observance de leurs coutumes et de leurs traditions, qu'ils tiennent peut-être à ce qu'aucun œil indiscret ne vienne les profaner.

— Après ce que nous avons fait pour un des leurs, ils ne nous refuseront rien, j'en ai la conviction.

Et les deux amies aspirèrent avec délices la douce senteur qui s'échappait des bois d'oliviers.

De nouveaux cris stridents se firent entendre. Renée reprit :

— Ne nous attardons pas : la chaleur de nos contrées nécessite que l'enterrement ait lieu peu de temps après la mort.

— Que me dis-tu ? Le corps de cette malheureuse est à peine froid, son sang n'est pas figé dans ses veines, et ils vont s'en débarrasser ?

— En cette circonstance, tous les Arabes exagèrent la précipitation. Si tu veux assister à l'étrange convoi de Melkhir, nous pouvons partir.

Tout en marchant, Marie-Louise répondit :

— Je t'avoue qu'à titre de curiosité, je suis contente de cette représentation tragique... Les hurlements qui nous parviennent me rappellent les cris du campement de Buffalo-Bill. Nous Parisiennes, nous les avons crus exagérés et de commande ; ils étaient peu de chose à côté de ce qui parvient à mes oreilles.

— Ce que tu as vu et entendu n'est rien, si ce que m'a conté Louis est vrai ; tu n'es pas à bout d'étonnements, nous allons en juger... T'attendais-tu à faire des études de mœurs kabyles en mettant le pied sur la terre africaine...

— Non, certes, et je bénis l'heureuse idée